

<http://www.snetap-fsu.fr/CPE-les-taux-pro-pro-2021-et-2022.html>



CPE , les taux pro-pro 2021 et 2022

- Métiers - CPE - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : mercredi 1er décembre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Tout arrive à qui sait attendre ! Et là l'attente a été longue mais la publication des taux pro pro permettant de déterminer le nombre maximum des avancements de grade pouvant être prononcés au titre des années 2021 et 2022 dans les corps des personnels enseignants et d'éducation relevant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation sont parus.

Pour les avancements de grade : 18%

[lire ici](#)

La publication des promu.es devrait être faite prochainement.